

JOURNAL XLV

Jean Saint-Arroman

28.09.2019

Quelques effectifs relevés dans le Mercure Galant.

Les effectifs des chœurs et des orchestres de 1660 à 1800 sont assez bien connus en ce qui concerne l'Opéra et la Chapelle royale de Versailles. Mais les autres exécutions musicales ont des effectifs très variables.

Le Mercure Galant nous donne quelques indications. Il est clair que les manifestations importantes faisaient appel à des effectifs nombreux. Toutefois, on devra prendre ces chiffres avec prudence : ce sont des chiffres ronds, donc imprécis, et « peut-être » augmentés pour donner plus d'importance aux manifestations et à ceux qui les organisent. Il est cependant clair que, pour des manifestations importantes, on n'hésitait pas à employer de nombreux instrumentistes et choristes.

1682 – 80 voix pour un Te Deum. « Te Deum en Musique par quatre-vingts voix, accompagnées de Clavessins, Théorbes, Basses de Violes, Violons & Basson ». Remarquez les pluriels pour clavecins et théorbes, ce qui est fréquent pour les grandes formations (août 1682, pages 19 et 192).

1701 – 250 musiciens pour une œuvre de musique religieuse de Lully (avril 1701, pages 224 à 231).

1702 – 80 musiciens pour une œuvre de musique religieuse de Delalande (novembre 1702, pages 327 et 328).

1709 – 130 musiciens pour une œuvre à deux chœurs et orchestre de Bernier (mars 1709, pages 135 et 136).

On pouvait, afin de disposer d'un effectif plus complet, faire venir des musiciens d'une autre ville :

1684 – à Lyon, on complète l'effectif avec une bande de violons de Grenoble (février 1684, page 281).

1701 – à Lyon, on complète l'effectif avec des musiciens venus de Marseille (mai 1701, page 101).

Avril 1701, à l'église des Saints-Innocents de Paris, pour un Te Deum et Exaudiat de Cabassole : « (...) il y avoit les meilleurs Musiciens de chez le Roy, de Nostre-Dame, de la sainte Chapelle, de saint Germain de l'Auxerrois & de l'Opéra. La simphonie estoit composée de Timbales, Trompettes, Haubois, Flutes d'Allemagne, Basses de viole, Violons, & de toute sorte d'autres instrumens » (avril 1701, pages 224 à 231).

Autrefois, comme aujourd'hui, les effectifs dépendaient beaucoup des moyens financiers dont on disposait.

Un détail important pour nous : est-il important de reconstituer fidèlement l'effectif dont disposait le compositeur à telle ou telle occasion, ou bien est-il plus juste de réunir l'effectif que *souhaitait* le compositeur ? Ce qu'un compositeur souhaitait pour une de ses œuvres nous est rarement connu avant Berlioz.

Je commence les journaux sur l'interprétation de la musique vocale en langue française, dès le mois d'octobre. Si vous connaissez des chanteurs et chanteuses intéressés par le sujet : communiquez-moi leur adresse mail, je l'ajouterai à mes listes.